

Compte-rendu conseil municipal vendredi 18 décembre 2020 – 19H00

Présents :

HAUTEVILLE Laurent
CETTOUR-CAVE Laëtitia
REQUET Christophe
GARIN Patrick
JONDEAU David
FIGUREAU Marie-Laure
BIGOT Nicolas
ISNARD Sébastien
LIZZI Dimitri
MICHAUD Nadine

Excusés :

MORELLO Corinne
LIZZI Marilyne

ORDRE DU JOUR

- Point sur le dossier DETR (Aménagement Cantine) et subvention Bonus relance (Région)
- Organisation et distribution des colis des Anciens
- Délibération Prime fin d'Année - Employés
- Arrêté et convention donnant autorisation des poursuites faisant suite à la fermeture de la Trésorerie de Le Biot rattachement à Thonon-les-Bains. (SGC)
- Courrier sur les pouvoirs police spéciale de l'Habit (opposition au transfert à la CCHC).
- Affaires diverses

Point sur la DETR (Aménagement Cantine) et subvention bonus relance (Région)

Pour la subvention bonus relance, la décision est reportée au 08 janvier mais la Région devrait prendre en charge 30 000 euros.

Pour la DTER (subvention de l'état pour l'aménagement de la cantine), le sous-préfet a donné un avis positif et l'état devrait prendre en charge une partie des travaux. Le préfet doit valider.

Colis des anciens : 35 colis à distribuer par le maire et les conseillers municipaux dans les jours qui viennent.

Prime de fin d'année des employées de la commune

700 euros seront répartis entre les employés : Emilie, Pauline, Bénédicte et Corinne. Philippe, employé de la commune de Morzine bénéficiera d'un bon d'achat.

Fermeture de la Trésorerie de Saint Jean d'Aulps en janvier 2021

La commune valide la convention de transfert à la Trésorerie de Thonon-les-Bains.

Comme l'exige la loi, les conseillers municipaux prennent une délibération concernant la conformité et la sincérité du budget de la commune.

Pouvoirs de police des communes de la CCHC concernant l'urbanisme

Une majorité des communes de la CCHC souhaitent conserver le pouvoir de police sur leur commune en ce qui concerne l'urbanisme. Ainsi, ce pouvoir, qui pouvait être transféré à la CCHC, sera finalement conservé par chacune des communes.

Les conseillers municipaux de La Vernaz se prononcent pour la conservation de ce pouvoir au sein de la commune.

Affaires diverses

- Le nouveau tracteur fonctionne bien.
- Bibliothèque : Virginie PANIKIAN souhaite avoir une référente pour la bibliothèque au sein du conseil municipal : Marie-Laure Figureau est d'accord pour jouer ce rôle. Elle souhaite aussi rencontrer les conseillers municipaux pour présenter la bibliothèque et le fonctionnement du réseau des bibliothèques de la CCHC.
- Fibre optique : la mairie sera reliée en janvier. Ensuite ce seront les entreprises du village qui pourront l'être, puis l'école et les habitants peut-être en 2022 si un opérateur prend en charge les travaux de raccordement.
- Le recrutement d'un employé communal devrait se faire début 2021. Il faudra qu'il soit multitâche : déneigement, eau, permis poids lourd, bâtiments...
- Karine Hetherington qui s'occupe du magasin des producteurs locaux du Jotty propose de mettre en place 3 paniers différents qu'elle pourrait distribuer aux habitants qui le souhaite. Le contenu des paniers et les prix pourront être mis en ligne sur le site de la mairie.

Fin de la session à 19H55